

22.01.2015

CCE Air France : La Direction présente des mesures complémentaires

Lors d'un Comité Central d'Entreprise réuni ce matin, la Direction d'Air France a fait le point sur la situation de l'entreprise, le contexte concurrentiel, les orientations budgétaires 2015 et le calendrier des travaux liés au nouveau plan stratégique Perform 2020.

En 2015, Air France bénéficiera de l'impact des mesures prises dans le cadre de Transform 2015 et de la baisse du prix du carburant. Néanmoins, comme annoncé en décembre 2014, le groupe doit également faire face à la détérioration des recettes unitaires intervenue depuis l'été 2014 qui nécessite de mettre en œuvre des mesures complémentaires.

Dans ce cadre, la Direction d'Air France a présenté au CCE plusieurs actions :

- revue à la baisse de la croissance de la flotte et des capacités,
- nouvelles initiatives pour stimuler les recettes,
- renforcement des actions "achats",
- poursuite de la modération salariale et de l'adaptation des effectifs aux besoins.

La Direction présentera dans la première quinzaine de février lors d'un CCE les projets de Plans de Départs Volontaires personnels au sol et personnels navigants commerciaux. Le dimensionnement de ces Plans de Départs Volontaires est estimé à environ 800 postes (500 personnels au sol et 300 personnels navigants commerciaux).

Ces mesures relèvent à la fois de la pleine exécution du plan Transform 2015 et de l'adaptation immédiate à l'environnement concurrentiel. Le groupe poursuit par ailleurs ses travaux sur le nouveau plan stratégique Perform 2020, qui fera l'objet de présentations détaillées lors de CCE en avril / mai prochain.

"L'objectif pour Air France est de réaliser un résultat net positif en 2015 tout en restant concentrés sur nos priorités opérationnelles : la montée en gamme de nos produits et services, l'excellence opérationnelle et le développement commercial." a déclaré Frédéric Gagey.

Frédéric Gagey et Xavier Broseta feront le point sur ces sujets lors d'une webconférence interne ce lundi 26 janvier à 15.00.

